



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000924

Domaine : Droit, économie, gestion / Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences politiques

Présentation de la mention

La licence Sciences politiques de l'Université d'Orléans est une licence originale, sur le plan local et national, tendant à permettre l'acquisition d'une compétence en droit, histoire et sciences politiques. Elle s'inscrit dans le cadre d'une restructuration de la mention Droit-Histoire. L'objectif est de renforcer l'aspect pluridisciplinaire en l'ouvrant à l'économie, à la sociologie et aux études politiques afin d'approfondir le profil « sciences politiques ». La nouvelle mention doit comprendre un tronc commun et deux parcours Droit-Sciences politiques et Histoire-Sciences politiques. Le public concerné est celui d'étudiants se destinant notamment au journalisme, aux concours d'entrée aux IEP, aux concours de la fonction publique, mais aussi à des métiers exercés au sein d'entreprises (communication, ressources humaines...). L'offre de formation doit au surplus être complétée par l'introduction d'éléments de sciences politiques et de sociologie. Il existe par ailleurs une volonté de professionnalisation par la création d'UE professionnelles. De nombreux masters offrent une possibilité de poursuite d'études diversifiées.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	61
Nombre d'inscrits en L2	27
Nombre d'inscrits en L3	40
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	30 %
% de réussite en 3 ans	31 ou 81 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Sciences politiques de l'Université d'Orléans vise donc bien à assurer une véritable formation pluridisciplinaire dans les domaines du droit, de l'histoire et de la science politique. Le projet pédagogique de l'Université d'Orléans apparaît cohérent et répond à une certaine demande, avec 61 inscrits en première année. On



notera toutefois une baisse des effectifs depuis 2007. Le contenu des enseignements est en adéquation avec les débouchés envisagés et les poursuites d'études proposées en master.

Les dispositifs d'aides à la réussite sont nombreux, mais ils n'empêchent pas des taux de redoublement relativement élevés. Cela peut s'expliquer par la difficulté de certains étudiants à poursuivre des études supérieures conciliant deux disciplines, complémentaires, mais aux méthodologies différentes. Des enseignements de mise à niveau sont prévus : projet Voltaire de soutien en orthographe et en grammaire *via* Internet, enseignements optionnels sur les notions juridiques fondamentales. De plus, il existe des dispositions pédagogiques particulières qui sont proposées aux étudiants entre deux sessions d'examen.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, cette licence, générale et pluridisciplinaire, n'a pas vocation à être immédiatement professionnalisante, mais a pour objectif de fournir aux étudiants les fondamentaux nécessaires à la poursuite d'études et à une bonne adaptabilité au marché du travail. La licence présente ainsi diverses possibilités clairement identifiées : master mention Droit et administration publique et territoriale (5 spécialités), master mention Droit (5 spécialités) et master mention Histoire spécialisé histoire et étude des pouvoirs.

Le pilotage de la licence est cohérent, avec une équipe pédagogique constituée d'universitaires de plusieurs disciplines avec des responsabilités bien identifiées. On observera toutefois qu'elle ne comporte pas d'intervenants extérieurs. On mentionnera l'existence d'un conseil pédagogique de la licence, composé des directeurs des départements droit et histoire. Mais on regrettera une absence de connaissance et de suivi de la population étudiante, ainsi qu'une absence de communication vers les structures académiques et vers les entreprises. En particulier, on ne connaît ni les caractéristiques de la population étudiante ni le dispositif de suivi. De telles méconnaissances ne peuvent qu'avoir un impact négatif sur le pilotage et gagneraient beaucoup à être corrigées. Par ailleurs, il conviendrait également de recueillir des informations sur le devenir des étudiants, notamment en ce qui concerne la poursuite des études et la réussite en master, l'insertion professionnelle et le devenir des sortants non diplômés. De tels renseignements pourraient être de nature à permettre un meilleur pilotage de nature à favoriser la lutte contre le recul du nombre d'inscrits et un taux d'échec relativement important.

- Points forts :
 - Originalité de la formation.
 - Cohérence de la maquette par rapport aux possibilités de débouchés.
 - Dispositifs d'aide à la réussite.
 - Contenu et organisation des enseignements.

- Points faibles :
 - Connaissance et suivi de la population étudiante et impact sur le pilotage.
 - Devenir des étudiants.
 - Recul du nombre d'inscrits.
 - Taux d'échec relativement important.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

La connaissance et le suivi de la population étudiante devraient être sérieusement améliorés.